



Votre Actualité

✓ Remise de la médaille de la famille **DES MAMANS À L'HONNEUR**

Dimanche 29 juin, en présence de leur famille, M. le Maire a remis la médaille de la famille française à deux mamans **Mme Thérèse Charteau** et **Mme Paulette Onno**. Ces deux mères de famille sont récompensées pour le courage qu'elles ont affiché au cours de leur vie pour élever leur nombreuse famille. Nous leur adressons toutes nos félicitations.



✓ L'ouverture de la **HALTE GARDERIE**



Depuis mardi 9 septembre, la halte garderie est ouverte au 19 rue de la Blanche. Dans un bâtiment neuf d'une centaine de mètres carrés, les petits de notre commune peuvent s'épanouir dans un environnement adapté sous la bienveillante surveillance de **Brigitte Merlet** et **Magali Durand**. Déjà une dizaine de familles se sont inscrites auprès de l'A.F.R (Association Familiale Rurale) pour confier leur enfant à la structure. Avec le temps, ce lieu deviendra sans doute le rendez-vous de tous les petits. Les assistantes maternelles y trouveront un espace rencontre.

Bon courage à **Magali** et **Brigitte**, éducatrices diplômées possédant

l'expérience pour que nos bout'choux soient heureux dans ce nouvel espace.

Horaires d'ouverture :

Mardi	8h45 à 12h15
Jeudi	8h45 à 12h15
	13h30 à 17h30
Vendredi	8h45 à 12h15

Brigitte souhaite mettre des jouets à disposition des petits. Si vos enfants ont grandi, les jouets peuvent encore servir. **Contactez Brigitte Merlet, aux heures d'ouverture de la halte garderie au 02.51.74.27.59.**

Inauguration - Le 22 novembre 2008

✓ Forum des **ASSOCIATIONS**



Le samedi 6 septembre s'est déroulé le Forum des associations. 43 d'entre elles, de Chéméré et d'Arthon, s'étaient réunies afin de faire découvrir leur activité : sport, nature, culture et action sociale...

Avant l'accueil du public, **Jean-Paul Leray**, Maire de Chéméré et **Bernard Morilleau**, président de la Communauté de Communes, ont inauguré la manifestation. Ensuite, tous les acteurs se sont réunis autour d'un déjeuner convivial. Dans l'après-midi, un petit train a emmené les chéméréens devant la salle des sports où s'est déroulé le « Forum ».

A cette occasion, de nombreuses inscriptions ont été effectuées. L'ambiance a été assurée par les démonstrations de roller, d'Aïkido et de Scrabble. Tandis que la structure gonflable a remporté un vif succès auprès des enfants. Avant de reprendre le petit train, les plus courageux ont fait une balade en calèche au grand air (!)

Une magnifique journée pour toutes les associations. Merci à tous les visiteurs.



✓ Accueil des **NOUVEAUX RÉSIDENTS**



Au cours de l'après-midi du 6 septembre, salle 95, M. le Maire entouré du conseil municipal a accueilli une soixantaine de nouveaux résidents. Toutes les personnes ayant emménagé dans la commune depuis septembre 2005 étaient conviées à cette rencontre de présentation de la commune. Cette brève rencontre s'est terminée autour du verre de l'amitié.



COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 JUIN 2008

ARRET DU PLU

L'étude de révision du P.O.S. arrive à son terme et l'organisation de la concertation avec la population ayant été respectée, quelques remarques ou demandes ont été déposées. Le Conseil Municipal délibère sur les différentes observations puis adopte à l'unanimité le projet tel qu'il sera présenté à l'enquête publique.

RUE DU VIGNEAU

La rue du Vigneau (partie Nord de la rue du Brigandin jusqu'à la rue du Béziau) sur une longueur de 220 m sera réaménagée avec modification de profil, création de trottoirs et de places de stationnement et effacement des réseaux). Le coût de l'opération est estimé à 160 000 €.

EXTENSION DE LA SALLE LA CARAMBOLE

La salle de billard sera agrandie avec un modulaire de 50 m² pour un coût avec raccordement aux réseaux de 46 000 € TTC.

ENQUETE PUBLIQUE CARRIERE DE LA COCHE

La société GSM RCB demande une autorisation pour l'exploitation de la

carrière jusqu' en 2022 et un report de son réaménagement par un remblaiement partiel de son excavation. Le Conseil Municipal donne un avis favorable.



COMPTES A TERME

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à placer une partie de la trésorerie disponible sur des comptes à terme.

ACQUISITION DE TERRAIN

Afin de conserver un futur accès au stade, le Conseil Municipal accepte d'acquérir un terrain de 720 m² au prix de 1440 €.

COMMISSION D'APPELS D'OFFRES

La commission élue le 26 mars dernier devait être composée de 3 suppléants au lieu de 4. Une nouvelle élection désigne E.Lombrey, M.Gravouil, P.Gaillard et J.P.

Leray titulaires et J.M.Gatard, G.Leclève et P.Briand suppléants.

MODIFICATION DU REGLEMENT ASSAINISSEMENT

A l'article 9 traitant les résidences de personnes âgées de plus de 10 logements, il est décidé de fixer le nombre de P.R.E. à 15% du nombre de logements avec un minimum de 2 P.R.E.

AVENANT HALTE-GARDERIE

Une moins-value de 530,98 € sur le lot maçonnerie et une plus-value de 95,00 € sur le lot ouvertures sont adoptées.

CHEMISES CARTONNEES DE CHEMERE

Il est proposé de faire éditer par l'Imprimerie du Bocage 2000 exemplaires de chemises cartonnées de notre commune pour un coût de 1700 €.



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 JUILLET 2008

SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX (SAGE) DE L'ESTUAIRE DE LA LOIRE

Après avoir pris connaissance du projet, un avis favorable est donné en mettant une réserve :

Suppression des deux lieux recensés sur la commune de la liste « prairie humide ».

TRAVAUX DIVERS

Entre autres projets de travaux inscrits au budget seront réalisés :

Les bureaux des permanences (à côté de la Salle Michel Lambert)

Les travaux de rénovation du théâtre seront réalisés avec le concours d'une maîtrise d'oeuvre vu la complexité des travaux.

TRAVAUX D'ENTRETIEN DE VOIRIE (PAVC)

C'est l'entreprise BRETHOME et Cie qui est retenue pour la somme de 31 925 € TTC

TRAVAUX « BUREAUX DES PERMANENCES » : AUTORISATION DE SIGNATURE DE MARCHÉS

Les entreprises retenues sont : Menuiseries : Miroiteries de l'ouest (Treillières) : 15 506, 00 €

Electricité : Roger Louerat (Arthon en Retz) : 6 941,70 €

Plomberie : Pascal Leray (Chéméré) : 3 335,75 €



MODIFICATION DES EFFECTIFS

Dans le cadre du reclassement progressif d'emplois d'ASEM, il a été décidé de supprimer un poste d'ASEM 2^{ème} classe à temps non-complet, et de créer un poste d'ASEM 1^{ère} classe à temps non-complet à dater du 1^{er} novembre 2008.

AFUL DU MOULIN : DÉNOMINATION DES VOIES DU FUTUR LOTISSEMENT

- Rue Alphonse Daudet pour la rue à sens unique

- Rue des Moissonneurs pour la rue principale
- Rue du Ponant pour la rue débouchant sur la rue du Brandais

ECOLE PUBLIQUE « ARMELLE CHEVALIER »

La prise en charge des frais de transport (17 % commune, 83 % Conseil Général) et,

du coût des deux créneaux horaires réservés (1 500 € x2) a été acceptée pour l'activité piscine de l'année scolaire 2008-2009.

MARCHÉ HALTE GARDERIE : AVENANTS

Quelques modifications nécessitent un changement au marché en menuiseries intérieures

Avenant n°1 : +201,17 €
Avenant n°2 : -800,36 €



PERMANENCE DU CENTRE LOCAL D'INFORMATION ET DE COORDINATION GÉRONTOLOGIQUE (CLIC) « PASS'AGES »

Une permanence aura lieu à Chéméré le 1^{er} jeudi de chaque mois de 9 h à 12 h.

MAISON DE LA GARE

Un logement d'urgence et un locatif social seront réalisés dans la maison de la Gare.

✓ Chemins de RANDONNÉE

Depuis de longues années, des sentiers pédestres ont été aménagés sur des parcours remarquables. Ce travail est récompensé aujourd'hui, *le sentier des Chênes et celui des Îles Enchantées sont inscrits désormais au PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée) et reconnus chemins d'intérêt de Pays.*

Les sentiers sont balisés dans le cadre d'une

norme adoptée par l'ensemble du Pays de Retz. Des efforts conséquents sont consentis par les communes et le département pour entretenir ces chemins (à Chéméré, un programme s'élevant à 22 000 € est en cours de réalisation). Un entretien régulier est réalisé (fauchage, élagage, fermeture à la circulation motorisée). *De nombreuses barrières ont été installées par la commune pour*

maintenir ces chemins en bon état pour les marcheurs. Chaque utilisateur doit impérativement refermer ces barrières après un passage exceptionnel (agriculteurs, exploitants divers...)

Merci à tous pour les efforts que vous faites pour maintenir ces magnifiques chemins de randonnée en bon état. Profitez de l'automne pour les redécouvrir, des fiches d'information sont disponibles en mairie.

✓ Nos amis LES ANIMAUX

Nous rappelons qu'il est interdit de laisser divaguer les animaux domestiques. Si un animal est capturé sur la voie publique, il faut s'adresser au secrétariat de

Communauté de Communes

« Coeur Pays de Retz »

11, rue Jean-François Champollion

Parc d'activités du Pont Béranger

44680 St Hilaire de Chaléons

Tél : 02.40.02.62.92

Les animaux errants seront alors dirigés au refuge :

CRISLAURE de Machecoul

Pour les animaux tatoués et répertoriés au fichier national, les propriétaires devront s'acquitter auprès de la Communauté de communes des frais d'hébergement et de transport.

Les animaux non tatoués et non réclamés dans un délai de 8 jours seront euthanasiés.

✓ P.L.U (PLAN LOCAL D'URBANISME)

Actuellement, le projet de P.L.U est déposé auprès des divers organismes pour étude. L'enquête publique aura lieu dans les locaux de la mairie du 5 novembre au 8 décembre 2008 inclus. M. Jean-Claude Renevot a été nommé commissaire enquêteur.

Il sera présent les 5/11 - 19/11 - 27/11 - 4/12 de 9 h à 12 h et le 8/12 de 14 h à 17 h. Vous pourrez le rencontrer et faire toutes vos suggestions.

✓ Accueil des élèves les JOURS DE GRÈVE

Dans le cadre des nouvelles mesures scolaires (Loi Darcos), les communes doivent assurer l'accueil des enfants lorsque les enseignants sont en grève. Pour assurer ce service, la commune va devoir recruter du personnel occasionnellement.

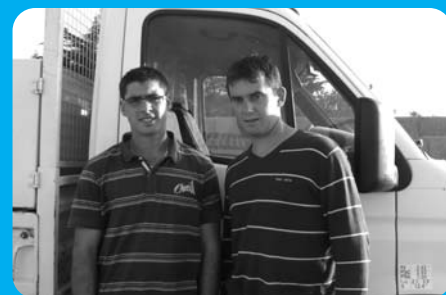
Si vous êtes en mesure de vous rendre disponible, sur simple appel téléphonique, et si vous acceptez de travailler sur des périodes très courtes, vous pouvez vous inscrire à l'accueil de la Mairie.

✓ Collecte des ENCOMBRANTS

Vous avez chez vous des objets encombrants dont vous n'avez plus l'utilité (matelas usagés, chaises cassées etc....) et vous n'avez ni véhicule ni personne pour les porter à la déchetterie. Une collecte d'encombrants étant envisagée, *pensez à vous inscrire à la mairie avant le 30 septembre, en précisant la nature des objets à emporter.*

✓ Nouvelles ENTREPRISES

Clavier Giraud Maçonnerie



Maçonnerie • Couverture
Neuf - Rénovation

32, rue du Moulin - 44680 CHÉMÉRÉ

Tél/fax : 02 51 74 23 79

Mobile : 06 30 75 53 35

Email : clavier.giraud@aliceadsl.fr

MRB



ENTREPRISE de RENOVATION
du BATIMENT
Noirbreuil

Tél./Fax : 02 40 65 24 62

Port : 06 84 12 72 36

Infos Associatives

✓ Le Clic PASS'ÂGES



Centre Local d' Information et
de Coordination Gérontologique

Le Centre Local d'information et de coordination gérontologique PASS'Âges à

pour but de vous informer et de conseiller sur les situations concernant le maintien à domicile des personnes de plus de 60 ans. Le CLIC est ouvert tous les jours de 9 h 00 à 12 h 00, 4, rue St Nicolas à Machecoul (ancien hôpital). Delphine FAVREAU et Soizic VINCENT peuvent également se déplacer à domicile, ou prendre rendez-vous sur les différentes permanences communales. *Une permanence en mairie de Chéméré est prévue, le 1^{er} jeudi de chaque mois de 9h à 12h.*

En 2007, nous avons aidé 302 personnes de plus de 60 ans sur les 15 communes de notre territoire dont 15 sur la commune de Chéméré. La principale demande étant un besoin d'aide à domicile. Nous intervenons dans l'aide à la constitution du dossier allocation personnalisée d'autonomie.

4, Rue Saint-Nicolas

44270 MACHECOUL

Tel: 02 51 70 93 37

Port : 06 70 44 44 33

Fax : 02 40 78 19 22

E-Mail : clicpass-ages@laposte.net

✓ BIBLIOTHÈQUE

Depuis juillet, l'informatisation se met en place, pour être opérationnelle au plus tôt en janvier.

N'hésitez pas à nous communiquer vos idées d'achat pour les livres.

Comme l'an passé, nous vous proposons de venir écouter une lecture à voix haute pour adultes

le mardi 21 octobre à 20 h 30 à la bibliothèque « La valse des 5 sens »

avec des textes de Renaud, Gérard de Nerval, Baudelaire, Rimbaud, Devos, Jean-Paul Plantive ...

Horaires d'ouverture :

Mercredi 10 h 00 à 12 h 00

Samedi 14 h 30 à 16 h 30

✓ USC BILLARD FRANÇAIS

C'est reparti !! ...

La section billard français prépare activement ce début de saison. La réunion de rentrée, qui a eu lieu le vendredi 29 août à la salle de la Carambole a permis d'enregistrer les inscriptions,

de régler les cotisations et de s'inscrire dans les différentes compétitions internes organisées durant la saison.

Désormais le club est affilié à la Fédération Française de Billard et une équipe vétérans composé de 4 joueurs va disputer le championnat régional vétérans.

Toutes les personnes intéressées peuvent se rendre à la salle la Carambole pour voir, essayer et/ou peuvent prendre contact avec :

Philippe 06 77 15 39 02

Jean-Marie 02 40 21 25 46

✓ Randonnée pédestre et MARCHÉ DU TERROIR

Le comité des fêtes organise sa 7^{ème} randonnée pédestre **le 21 septembre**. Départ de 8 h à 10 h **Parc de Loisirs de Chéméré**, deux parcours au choix : 13 ou 19,5 Km. Le même jour, nous vous proposons un marché du terroir de 9 h à 18 h, Parc de Loisirs. Venez découvrir les artisans et producteurs de notre commune et des environs.

✓ USC GYM

Les cours adultes (hommes et femmes) ont repris depuis mercredi 10 septembre, aux horaires habituels :

18 h 15 à 19 h 15 et 19 h 30 à 20 h 30, salle des sports.

Vous pouvez venir faire un cours d'essai avant de vous inscrire.

Pour tout renseignement, vous pouvez appeler Chantal au 02 40 02 61 86

✓ Le **TRIOLET DE RETZ** est une école intercommunale de musique. Associative, elle regroupe les 4 communes suivantes : Chéméré, St Hilaire de Chaléons, Chauvé, et Arthon en Retz. Les bureaux de l'association se situent 10 bis, rue de Pornic à Chéméré.

Les cours proposés au sein de l'école sont répartis sur les différentes communes.

L'équipe pédagogique se compose de professeurs qui ont tous un parcours professionnel diversifié, ce qui apporte une richesse dans l'enseignement musical dispensé aux élèves.

Thierry JOSEPH, directeur pédagogique, coordonne l'école en collaboration avec les membres du bureau.

A noter 2 nouveautés pour cette rentrée : des cours de **violoncelle** et « **l'atelier musique** » pour les personnes en situation de handicap.

Par ailleurs, l'école de musique a à sa disposition un studio de répétition à Chéméré. Les musiciens amateurs du pays de Retz peuvent bénéficier de la qualité acoustique de ce lieu. Pour tout renseignement sur les conditions de location du studio, prendre contact avec le secrétariat.



L'école propose différents cours aux enfants et adultes (à partir de 7 ans) : accordéon chromatique et diatonique, balalaïka, batterie, basse et contrebasse, clarinette, flûte traversière, violoncelle, guitare acoustique et électrique, piano, synthétiseur, saxophone, veuze, violon. Les ateliers sont également nombreux : éveil musical (à partir de 5 ans), formation musicale, chorale enfants, ados et adultes, chant lyrique, djembés, atelier musique pour personnes en situation de handicap et groupe instrumental.

Pour tous renseignements, vous pouvez nous joindre à notre permanence les mardi, jeudi et vendredi au 02 40 64 89 15, de 10 h à 15 h.

Tournoi de VOLLEY LOISIRS

Vendredi 24 octobre 2008, 19h00, salle des sports de Chéméré.

Tournoi mixte 6x6 (2 femmes minimum) ouverts aux licenciés et non licenciés (12 € par équipe) Sandwichs et boissons sur place Inscription avant le 17 octobre au : 06.10.78.20.76 ou mail : pontoizeaufamily@neuf.fr

Venez nombreux, bonne humeur garantie

Soirée ANTILLAISE

18 Octobre 2008 à 19 h

Salle Polyvalente d'Arthon

Punch Planteur
Accompagné d'acras
et de boudins antillais
Columbo porc et son riz créole
Fromage
Flan à la noix de coco
Café
1 bouteille de rosé pour 4

20 €/pers.

Pour tous renseignements et réservations :
RONDEAU Jacqueline au 06 64 75 53 28
Route de Nantes 44730 Arthon-en-Retz
PORCHER Virginie au 02 40 21 28 47
organisé par l'AEP Ecole Notre Dame de Chéméré
Réservation jusqu'au 11 octobre

Numéros Utiles

- Gendarmerie 17
- Pompiers 18
- Centre anti-poison .. 02 99 59 22 22
- SAMU 02 40 48 35 35
- Appel d'urgence 112
- Service d'urgence 15

Courriel mairie : chemere.mairie@wanadoo.fr

Tél. Mairie : 02 40 21 30 22

Site internet communauté de communes :

www.cœur-pays-de-retz.com

MEDECIN

Appeler son médecin traitant ou Docteur EUMONT, Les Fausses Blanchés, à Chéméré ☎ 02 40 21 30 55

CENTRE DE SOINS INFIRMIERS

Permanence à la mairie tous les soirs des jours ouvrables de 18 h à 18 h 15 ☎ 02 40 02 47 79

PHARMACIE

M. KERVERN, à Chéméré ☎ 02 40 21 23 80

Ouverture du lundi au samedi de 9 h à 12 h 15 et de 14 h 30 à 19 h (sauf samedi 17 h).

DENTISTES

Cabinet LEQUY C. et LADAME C. - Les Fausses Blanchés, à Chéméré : ☎ 02 40 21 26 45

VÉTÉRINAIRE

M. MARTIN - 95 rue de Pornic, à Chéméré ☎ 02 40 21 37 86

y compris dimanches et jours fériés (répondeur avec indication du service de garde). Ouverture du lundi au samedi de 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h.